

Historique du Fonds ancien

L'origine du fonds ancien de la BU de Rennes 2 est liée à l'histoire des universités rennaises.



La Bibliothèque Municipale et Universitaire de Rennes, place Hoche, au début du XXe siècle. Photo : Archives Municipales de Rennes / Wikimedia commons

A la fin du XIXe siècle, trois facultés sont implantées à Rennes : les Facultés de Droit, de Sciences, et de Lettres, auxquelles s'ajoute l'École de médecine. Elles ne seront institutionnellement réunies qu'en 1896 sous le nom d'Université de Rennes. Dès 1879 cependant, est officiellement créée la Bibliothèque universitaire, destinée à servir l'enseignement. Très rapidement, la bibliothèque va bénéficier d'un important fonds de livres anciens, qui seront ajoutés à ses collections déjà existantes.

La querelle des inventaires

En 1905, la loi de séparation de l'Église et de l'État impose la confiscation des biens de l'Église, tout comme le fit la Révolution française. La Bibliothèque universitaire reçoit alors un grand nombre d'ouvrages en provenance des Séminaires de Rennes et Saint-Méen, mais aussi et surtout en provenance du Séminaire et des couvents d'Angers : en effet, le maire d'Angers, pour des raisons politiques, refusa que les fonds confisqués soient intégrés à la bibliothèque de sa ville. Entre 1906 et 1912, les volumes furent donc acheminés vers Rennes, université la plus proche, et répartis dans les collections de la Bibliothèque universitaire.

L'histoire retiendra l'épisode comme « la querelle des inventaires ». C'est aussi à cette époque que la bibliothèque s'installe dans les locaux du Grand-Séminaire de la place Hoche, eux aussi confisqués, construits par Henri Labrouste (1856).

Le grand partage

Le cœur de notre fonds ancien, marqué des ex-libris de Séminaires ou d'Abbayes comme Saint-Aubin, Saint-Serge, et de Couvents (Carmes, Récollets, Visitandines...), provient donc de bibliothèques anciennes et par nature savantes et encyclopédiques. Mais la scission qui conduira en 1969 à la création des deux universités rennaises, Rennes 1 et Rennes 2, aura pour répercussion une division géographique du fonds. Les ouvrages de la bibliothèque seront répartis en fonction des disciplines sur les trois campus principaux : Beaulieu (Sciences et philosophie : Rennes 1), centre-ville (Droit et Économie : Rennes 1) et Villejean - ce dernier campus hébergeant à la fois la Faculté des Lettres et des Sciences humaines (qui constitue la nouvelle Université de Rennes 2), et la Faculté de Médecine (qui fait partie de Rennes 1).

Administrativement, la bibliothèque devient en 1971 « interuniversitaire » et pendant deux décennies, la bibliothèque installée à Villejean est donc la Section Lettres de la Bibliothèque interuniversitaire de Rennes. Ce n'est qu'en 1990 qu'est créé le Service Commun de Documentation (SCD) de Rennes 2, qui devient alors indépendant de son alter ego de Rennes 1.

Une histoire qui se prolonge jusqu'au XXIe siècle

Aujourd'hui, chacune des bibliothèques de Rennes 1 et de Rennes 2 conserve donc une partie du fonds provenant des séminaires, et plus particulièrement du fonds angevin, qui présente un intérêt historique important. Le catalogue manuscrit de la bibliothèque du Séminaire d'Angers est parvenu jusqu'à nous ; il se trouve à la Bibliothèque de Rennes 1, place Hoche, sous les cotes Ms 224 et Ms 225. Il a été numérisé et permet de reconstituer virtuellement la totalité du fonds d'origine.

Au cours du XXe siècle, des dons et legs d'enseignants et de chercheurs sont venus enrichir le fonds ancien de Rennes 2, accroissant encore sa valeur patrimoniale : citons par exemple ceux du linguiste Joseph Loth (1847-1934), pour les langues et littératures celtiques, de l'abbé historien François Duine (1870-1924), pour le folklore breton et les traditions populaires, ou encore la collection de l'angliciste et historien de la littérature Albert Feuillerat (1874-1952), centrée sur le théâtre élisabéthain des XVIe-XVIIe siècles.

Des **acquisitions régulières**, enfin, permettent de compléter le fonds qui se voit renforcé dans ses points forts. Des œuvres rares, reflétant des états de pensée et de connaissances à différentes périodes de notre histoire, sont ainsi mises à la disposition du public, au service de la recherche et de l'enseignement.

Contact

Caroline Chevallier

Responsable du fonds ancien

bu-patrimoine@univ-rennes2.fr